



**LYCÉE CLAUDEL**

L'école française internationale  
d'Ottawa



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Procès-verbal de la réunion  
du Comité Exécutif  
du 3 Novembre 2021**  
(Lycée Claudel et via la plateforme Zoom)

**Présents :** Alain Adam, Walid Ben Amar, Vincent Bonnefille, Jean-Nicolas Bustros, Sophie Cathelineau, Philippe Courjault, Pierre Danten, Claude Fillol, Carla Khazzaka, Marta Lamosova, Charlotte Montel, Paul Ravenscroft, Rachid Salama, Mark-Alexander Schreiwes

**Invitée :** Marie Comyn (Directrice RH)

La séance est ouverte à 18h42.

Le président du CA informe les membres que l'administratrice, Mme Marie-Hélène Poisson, a démissionné de son poste avec effet immédiat. Suite à cette démission, quatre postes d'administrateurs seront à pourvoir dans le collège des parents lors de la prochaine AGA.

## **RÉSOLUTIONS**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Sophie Cathelineau

Proposition adoptée à l'unanimité.

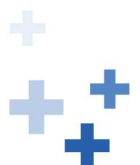
### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 Septembre 2021**

Proposition : Que le PV de la réunion du 29 septembre 2021 soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Paul Ravenscroft

Appuyée : Alain Adam

Proposition adoptée à l'unanimité.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale  
d'Ottawa



aefe  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

### 3. Prolongation du fonds de solidarité - COVID

En 2020, Le lycée a établi un fonds de solidarité d'un montant \$200,000 pour venir en aide aux familles affectées par la pandémie COVID-19. Ce fonds a été établi initialement pour une période de deux années. Son solde actuel est de \$108,000. Compte tenu des incertitudes persistantes en lien avec la pandémie, Il est proposé de prolonger la durée de ce fonds pour deux années académiques (2021-2022 et 2022-2023)

Proposition : Que le CA adopte le principe de renouvellement du fonds de solidarité pour les années 2021/2022 et 2022/2023

Proposée : Walid Ben Amar

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité

### POUR DISCUSSION

#### 4. Point sur les travaux du comité gouvernance

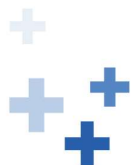
Le 21 octobre 2021, le comité de gouvernance a distribué une ébauche des nouveaux règlements administratifs et règlement interne du CA pour lecture et discussion dans la prochaine réunion du CA. Suite aux commentaires formulés par les membres, la discussion en séance porte sur les points suivants :

- 1) changement désignation de « famille » à « parent » (droit de vote à chaque parent et non plus un vote par famille) ;
- 2) proposition de revenir à un conseiller culturel administrateur non votant

Il est rappelé que le droit de vote a été accordé au COCAQ lors de la modification du règlement général en 2018 et que le COCAQ siège au CA des autres Lycée Français du Canada (Montréal et Toronto) mais ne dispose pas du droit de vote. Le comité de gouvernance explique que la modification vise surtout à respecter le Guide de bon usage de la Convention avec l'AEFE qui stipule que '*« [...] les représentants de l'ambassade ne peuvent, dans des circonstances normales, être membres de l'organisme Gestionnaire. »*

En réponse, la COCAQ souligne l'importance du Lycée Claudel pour l'ambassade de France, en raison de sa localisation géographique dans la Capitale du Canada et sa clientèle qui inclut des diplomates étrangers et employés d'Affaires Mondiales-Canada. Elle explique que le droit de vote au CA de Claudel constituerait un gage de la relation de confiance entre l'ambassade et l'instance de gouvernance de l'établissement.

Suite à la discussion, les administrateurs conviennent de maintenir le droit de vote au COCAQ s'ils obtiennent une lettre de consentement ou d'autorisation de l'Ambassade ou L'AEFE afin de s'assurer que le Lycée n'enfreint pas les exigences de la Convention





avec L'AEFE. Il est convenu qu'un tel document serait acheminé au CA avant la date de la prochaine réunion.

3) La durée et limitation des mandats des administrateurs ;

Les administrateurs discutent de la durée du mandat (2 ou 3 ans) ainsi que de l'imposition d'une limite sur le nombre de mandats. Il est convenu de limiter la durée à 3 mandats consécutifs de 3 ans.

4) Les motions seront réputées avoir été défaites en cas d'égalité de vote

5) la création et le mandat des nouveaux comités

Le nouveau règlement prévoit la création de nouveaux comités tels que le comité de gouvernance et le comité d'audit et de finance. La création de ces comités vise à améliorer l'efficacité de fonctionnement du CA et l'alignement sur les bonnes pratiques de gouvernance au Canada.

6) l'introduction du concept de séance à huis clos dans le règlement interne du CA (pour ne pas avoir à en divulguer les PVs);

Une discussion a lieu sur la notion de réunion à huis clos et les enjeux de confidentialité des délibérations du CA. Il est convenu de limiter la publication des PV des réunions du CA à un intranet de sorte qu'ils soient disponibles à l'ensemble des membres de la corporation du Lycée Claudel

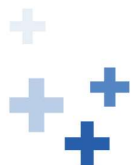
7) La rémunération des dirigeants

Au même titre que les autres administrateurs, les dirigeants doivent agir sans être rémunérés, et aucun d'eux ne doit tirer directement ou indirectement profit du poste qu'il occupe. Ils peuvent toutefois être indemnisés des dépenses raisonnables qu'ils engagent au nom du Lycée dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

## 5. PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice des ressources humaines présente au CA un rapport sur les activités RH au cours de l'année scolaire 2020-2021. Ce rapport comprend les points saillants du bilan social, l'enquête de satisfaction du personnel de mars 2021, les réalisations du service RH ainsi que les risques et défis sur le plan de la dotation et la rétention du personnel.

La directrice RH présente également les objectifs stratégiques pour l'année à venir ainsi que le plan de recrutement et de rétention qui formule des propositions pour le recrutement, la qualité de vie au travail, la rémunération et le développement des compétences du personnel.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale  
d'Ottawa



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## 6. Proposition pour lever la séance

Proposée : Sophie Cathelineau  
Appuyée : Paul Ravenscroft  
Proposition adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h07.

Le Président du conseil d'ad-  
ministration

Pierre Danten

Le Secrétaire du Conseil d'ad-  
ministration

Walid Ben-Amar

